

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Chers concitoyens,

Vous avez entre les mains la nouvelle édition de notre journal communal que nous essayons de produire deux fois par an. Avec ce nouveau numéro, je tiens tout d'abord à rendre hommage à notre conseiller municipal, René Barthalay, qui avait en charge la communication et dont le départ a été bien trop rapide. Maillon essentiel de notre équipe municipale, nous avons dû nous réorganiser en profondeur pour continuer à avancer sans lui, à la hauteur de votre confiance.

Puis nous avons vécu cette séquence intense des élections législatives où j'ai pris la décision d'incarner une proposition nouvelle pour notre circonscription, une proposition de réalisme, de composition et d'équilibre, une proposition de tempérance et de respect de la différence. Et surtout une proposition de renouvellement d'incarnation. Cette aventure a été intense, difficile,

m'a ouvert les yeux sur la violence de l'engagement politique au niveau national quand on veut, à sa mesure, dépasser la politique locale qui ne gêne personne. J'ai appris aussi l'amalgame facile du « tout sauf Macron » qui rend impossible toute discussion rationnelle et empathique, posture tellement loin des valeurs que nous essayons de faire vivre sur la commune, du respect de la différence et du dialogue. J'ai appris aussi l'assignation à résidence, de ceux qui ne souhaitent pas vous voir sortir du périmètre de la commune, comme on me l'a déjà dit quand je voulais être Maire de mon village et qu'il fallait déjà pour les mêmes que je reste derrière mes fourneaux. Mais surtout j'ai appris l'effort, la liberté de choisir sa voie au-delà de la facilité et des chemins tout tracés que les autres vous avaient rêvés peut-être en miroir d'eux-mêmes. J'ai vu le courage des soutiens. J'ai tellement appris sur notre organisation politique et sur les êtres. Quelle école de la vie !

Je voulais vous dire que mon engagement pour Châtel-en-Trièves est intact. Mon équipe municipale est unie par la même énergie des premiers jours, pour construire notre village des possibles, notre village terreau des initiatives individuelles et collectives, notre village qui émancipe, notre village qui rassemble.

Tous nos efforts ont été mobilisés pendant cet été difficile pour surveiller notre ressource en eau, et conduire au plus près de vous une évolution de nos comportements pour

économiser ce bien précieux. Avec nos collègues de Saint-Jean d'Hérans, nous avons su passer la période de crise. Je tenais à vous adresser mes sincères remerciements pour votre implication, à tous, qui a permis de diviser par deux notre consommation quand la ressource se tarissait.

Cet été plus que tous les autres nous ouvre la voie des nécessaires transitions que nous devons entamer pour relever le défi du réchauffement climatique. Nous allons devoir changer notre rapport à l'eau, l'utiliser autrement en différenciant les usages, mais aussi la stocker quand nous constatons que la neige se fixe de moins en moins longtemps sur nos montagnes. L'hiver aussi promet son lot de soucis du fait de la guerre en Ukraine et de la tension sur nos filières d'énergie. Comme pour l'eau, nous allons faire l'exercice contraint de la sobriété. La crise nous contraint à sortir de la dépendance énergétique pour relocaliser une production au plus près de la consommation. Notre débat public sur l'opportunité d'éoliennes sur Châtel-en-Trièves trouve tout son sens en cette période difficile.

Les événements, sanitaires, climatiques comme internationaux s'alignent et nous font travailler pour l'avenir. C'est cela que nous devons retenir. La période n'est pas facile je le sais. Mais sachez que vous trouverez toujours à l'échelle de la commune une oreille attentive pour vous aider dans vos difficultés.

02 EN DIRECT DE LA MAIRIE

09 VIE LOCALE

15 LE COIN DES
ASSOCIATIONS

18 PORTRAIT DE...

19 INFORMATIONS
DIVERSES

COMME QUELQUE CHOSE QUI CLOCHE

L'été a été chaud, très chaud, et les fenêtres ouvertes, surtout la nuit pour profiter de la fraîcheur nocturne. Le carillon de l'église en a gêné certains dont les logements sont en grande proximité, ou même parfois un peu plus loin.

J'ai été interpellée afin d'éteindre le carillon de l'horloge la nuit. Comme à mon habitude, j'ai essayé de comprendre la demande des habitants, sans idéologie, avec pragmatisme, et de construire un compromis.

Mon premier réflexe a été de regarder comment nous gérons l'autre édifice religieux de la commune et de reprendre connaissance de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État. À Saint-Sébastien, il y a bien longtemps que l'horloge ne sonne plus entre 22h et 7h du matin. Il m'a semblé qu'il était juste en tant que gestionnaire de l'église comme du temple, d'apporter une réponse uniforme à l'ensemble des citoyens de Châtel-en-Trièves.

Si l'idée d'une consultation sur la question m'a effleuré l'esprit, elle n'y est pas restée très longtemps. Quel périmètre pour cette consultation ? La proximité immédiate de l'église ? Quelques hameaux ? Tout Cordéac ? La commune nouvelle ? Et pour quel résultat ? Le risque était fort de cliver la population sur une question du ressort de ma responsabilité. Après tout, les élus de la République servent à ça. Prendre une décision et en assumer la responsabilité dans un souci de cohésion du village.

J'ai souhaité tout de même ouvrir deux consultations ciblées. Celle du Conseil municipal et celle de la paroisse. Lors du Conseil municipal de septembre les habitants ont pu venir à la séance publique, affirmer leur point de vue. Les élus ont pu débattre et prendre position. C'est à la majorité de ses voix que le conseil a souhaité construire un compromis et éteindre le carillon de l'horloge entre 22h et 7h du matin, comme cela se pratique sur le temple. Quelques jours plus tard, une pétition très importante, rassemblant environ 50 signataires des hameaux

en proximité de l'église a été envoyée directement au préfet. J'en ai reçu la copie.

Étonnée d'abord de ne pas être interpellée directement. Étonnée ensuite de la teneur du message. La lecture du texte dévoile que bon nombre de citoyens ne supporte plus une espèce d'arrogance d'une population nouvellement installée sur notre commune, venant à la campagne pour bénéficier du cadre de vie et faisant le tri de ce qui l'indispose : son des cloches, bruit des tracteurs, chant des coqs, aboiement des chiens. Je pourrais aussi ajouter à la liste : pipis de chat et herbes folles, neige et verglas, transhumance de moutons – petit apport personnel que vous me permettez. On pourrait résumer ceci en deux phrases : « *Quand on vit à la campagne, on prend tout, les avantages et les inconvénients. Si on n'est pas content, on retourne en ville.* »

Vous savez, je connais aujourd'hui mieux que quiconque les préoccupations de la population pour recevoir chaque semaine nombre d'interpellations sur des sujets privés comme publics – très majoritairement d'ordre privé je tiens à souligner. Cependant je peux vous dire que les courriers nombreux que je reçois pour régler des problèmes courants de voisinage et que je garde dans mon bureau, concernent bien toute la population, anciens comme nouveaux. Je fus même assez amusée de constater que certains avaient signé cette pétition.

Je crois ainsi que chacun d'entre nous peut apprendre du message qui a été porté. Moi aussi. Cette expression vient me conforter dans l'analyse que la gestion de la commune doit rester celle d'un village et ne doit pas courir après les services de la ville. Restons humble. Ce qui fait notre force c'est notre engagement citoyen.

Qui raisonne avec le bon temps rural où les habitants déneigeaient devant leur porte, entretenaient les canaux, et où les enfants pouvaient marcher quelques centaines de mètres seuls pour aller à l'école.

Sur le village, j'ai pu échanger avec certains, notamment avec la personne à l'origine de la pétition. J'ai écouté en complète empathie le sentiment ici exprimé. J'ai compris que loin d'être une question d'exercice de la religion, vous ressentiez pour certains le sentiment d'une page d'un monde qui se tourne, celui du monde rural, de ses traditions, de sa quiétude.



Je comprends votre sentiment dans un contexte national et mondial où les villages ont souffert de l'exode rural, avec les valeurs qui lui sont rattachées de compétitivité, de valorisation d'une certaine forme d'intelligence au détriment de ce qui pourrait être considéré du bon sens rural, de la perte de lien entre les individus devenus consommateurs de services et d'espace quand leur regard se tourne sur nos campagnes. Derrière ce cri, il y a le fait de défendre une campagne de ceux qui y vivent depuis de nombreuses années, qui ont une forte histoire affective avec les lieux, le patrimoine, autant naturel qu'immobilier (les fours qu'il faut réhabiliter, les fontaines qui doivent continuer à couler, les églises), mais de ceux aussi qui y travaillent avec le bruit des tracteurs, des coqs et demain peut-être aussi la construction de nouveaux outils de travail et de production – dans un contexte de réindustrialisation de la France - et d'installations énergétiques.

En tant que Maire de Châtel-en-Trièves, j'ai envie de comprendre aussi les douleurs, de les accompagner, sans mener une bataille culturelle.

DE LA RÉORGANISATION À LA MAIRIE

J'estime que cela n'est pas mon rôle. Au contraire, je dois, avec l'ensemble de mon équipe municipale, créer les conditions de faire société tous ensemble, avec nos différences.

C'est le sens de tout ce que nous avons engagé depuis 2014 et la création de la commune nouvelle qui a permis de sauver l'école de Cordéac, de réaliser le projet du Domaine de Talon, d'ouvrir le café-épicerie associatif, de créer les jardins partagés et la carrière équestre, d'accueillir les kinés et la compagnie de marionnettistes Talabar pour rêver notre village des marionnettes, de réhabiliter le cimetière de Cordéac, de construire avec les enfants de l'école l'aire de loisirs, de réhabiliter les locaux périscolaires de l'ancienne cure. Et demain de redonner vie à l'ancienne école de garçons pour en faire une cantine ouverte et une Maison des associations. De relancer la Marmottière autour d'une cuisine centrale créant des emplois et offrant des débouchés à nos producteurs.

Nous menons avec mon équipe municipale, dans la droite ligne de la vision de la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves, dont la charte est inscrite dans les murs de notre nouvelle Maison commune, une politique dynamique pour construire du service de proximité, pour créer de l'emploi, et pour faire en sorte que tout le monde ait sa place, s'il le souhaite, dans la manière de faire vivre le village. Nous sommes des amoureux des échanges, de la diversité, de la culture et partageons une vision profondément humaniste. Voilà l'important.

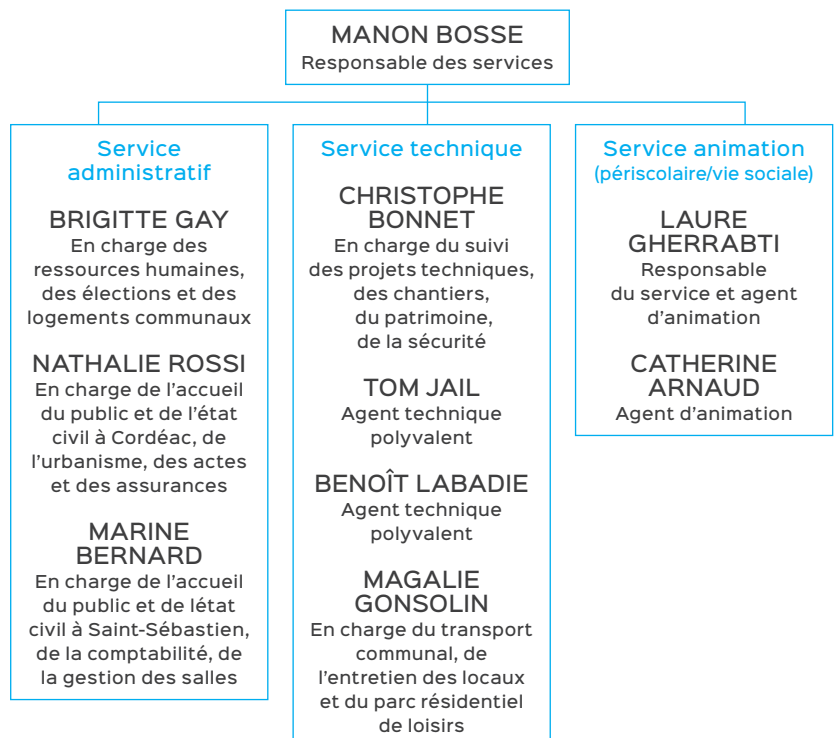
Ainsi je compte sur vous, je compte sur nous, pour savoir garder la force qui nous unit et qui rend notre village tant exceptionnel par son état d'esprit d'ouverture et de partage. C'est cela l'esprit de Châtel-en-Trièves. C'est cela l'esprit de notre village.

Nouvelle organisation des élus

(annoncée lors du conseil municipal de septembre 2022) :

Élus	Délégation du Maire
FANNY LACROIX Maire	
JEAN-PIERRE AGRESTI 1 ^{er} adjoint	Culture et vie associative
ALAIN CHABUEL 2 ^{ème} adjoint	Enfance et vie scolaire
FLORENCE BLANCHET 3 ^{ème} adjointe	Action sociale, santé
ALEXIA GUILLET 4 ^{ème} adjointe	Agriculture, alimentation et forêt
HERVÉ LABADIE Maire délégué de Saint-Sébastien	Entretien, voirie, travaux
JEAN-LOUIS SERRE Maire délégué de Cordéac	Réseaux (eau, énergie)
CHRISTIAN JACQUET	Développement économique et touristique
GÉRARD BATOUX	Transition écologique et logements
DOMINIQUE VÉTIER	Événementiel
NICOLE GOURGEAU	Embellissement des villages
VALÉRIE COLIN	Jeunesse
JULIA SEKELLY	Pas de délégation

Nouvelle organisation des services



UNE PREMIÈRE VICTOIRE POUR CHALANNE

La question de l'eau est devenue cruciale pour notre humanité et pour chacun d'entre nous. Le risque de pénurie fait renaître des périls oubliés ou ignorés, dont notre mode de vie, largement conditionné par les modèles urbains, nous a éloignés. Il n'est pas un jour qui ne nous montre des phénomènes dont certains se produisaient par le passé, de par le monde, ici aussi, même si leur intensité et leur périodicité étaient parfois peu perçues par la plupart d'entre nous qui avons adopté un mode de vie assez éloigné des choses de la campagne et de nos montagnes. Nos agriculteurs savent bien que chaque saison depuis la nuit des temps, est traversée de turbulences du ciel dont il est difficile de prévoir où et quand celles-ci se produiront. Cependant elles se produisaient. Comme ces orages violents qui se sont abattus sur le cirque du torrent de Chalanne dans la soirée et la nuit du 10 août 2020, puis les 20 avril, 10 mai, et 4 octobre 2021, faisant gonfler dangereusement les eaux mêlées de laves torrentielles au point de menacer sérieusement les habitations du hameau des Guions et les voies communales à l'aval, jusqu'à la route départementale.

Devant les évolutions des politiques de l'État depuis plus de deux décennies dans la lutte contre les risques naturels et plus particulièrement les risques torrentiels en montagne, se traduisant par un abandon quasiment complet des interventions autrement que sur les terrains lui appartenant, la commune a engagé une démarche de fond pour tenter de remédier à cette situation.

Cette tentative de solution, nous avons voulu la construire ensemble, avec tous les acteurs concernés : au premier titre les riverains du cours d'eau qui nous ont apporté leur entier soutien, les agriculteurs concernés par la traversée du ruisseau, les agents communaux, les techniciens de l'Office National des Forêts en charge des parties domaniales du cours du Chalanne dans sa partie supérieure, ainsi que la communauté de communes du Trièves qui a aujourd'hui compétence sur la gestion de l'eau pluviale et des risques majeurs.

Nous avons expliqué aux autorités de tutelles (État et communauté de communes) la teneur des enjeux en matière de protection de notre village de Cordéac, et des gens qui y vivent, dont les biens et également la vie en dépendent.

Durant l'année 2020, malgré la pandémie, puis tout au long de l'année 2021, nous avons plaidé notre cause auprès de la Préfecture de l'Isère ainsi que du



Département. Nous avons, il faut le souligner, été accompagnés du service de la Restauration des Terrains en Montagne de l'Isère (RTM) qui nous a assurés de son concours indéfectible tant pour la part d'entretien du chenal du torrent en domanial, que pour les divers ouvrages de protection : barrages, seuils et passages à gué. Jusqu'à cette année qui voit se concrétiser ce que nous demandions depuis le début, l'élévation d'une digue de protection en sommet du hameau des Guions, constituée d'un ensemble de blocs et d'un merlon de plusieurs dizaines de mètres aménagés en prenant en compte les contraintes de la voirie agricole pour l'accès aux champs.

Cette avancée nous semble aujourd'hui une victoire importante, suite à une mobilisation constante du Maire et de son équipe depuis l'élection, dans un contexte de dilution des responsabilités conduisant trop souvent à l'immobilisme. Il a fallu du temps et de la pugnacité.

Ces mesures seront jugées à l'observation de leur efficacité, en songeant évidemment que devant les éléments déchainés tels que ceux qui ont dévasté il y a quelques mois la vallée de la Roya, nous nous trouvons parfois bien démunis pour parer à tout. Limiter au moins le pire si nous pouvons modestement essayer de tenter de l'anticiper. Nous continuerons à faire valoir les risques sur notre torrent auprès de tous les acteurs en tentant la mise en œuvre d'actions concrètes.

Ces opérations n'ont pas coûté le moindre euro à notre Commune, le financement ayant été totalement couvert par l'aide substantielle du service RTM (Etat) que nous remercions vivement pour son engagement auprès de nos Collectivités, ce qui démontre s'il en était besoin que la présence d'une Fonction Publique forte, au service et au plus près des communes rurales en particulier, est un atout fondamental pour le maintien de la vie dans nos montagnes.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

de la conduite d'eau potable alimentant les hameaux de Grangeon, Chabrier et la Touare

Chaque année, lorsque nous votons le budget de la commune, nous programmons l'entretien et la réhabilitation du réseau de conduites d'eau potable. Un réseau très important du fait de l'amplitude de notre commune et du nombre important de nos hameaux. Ce travail, conséquent, d'investissement dans la durée, nous permet aujourd'hui d'avoir un réseau globalement de bonne qualité avec très peu de fuites. Un atout majeur pour faire face au réchauffement climatique et au tarissement de nos sources. Grâce à la qualité de notre réseau, nous avons pu ajuster nos consommations au moment le plus tendu et continuer à avoir de l'eau à nos robinets tout l'été.

Lors de l'étude du renouvellement du réseau d'adduction du Syndicat Intercommunal des Eaux qui gère une partie du réseau communal de Châtel-en-Trièves, il s'est avéré indispensable pour la santé des habitants de remplacer la conduite vétuste qui alimente les hameaux de Grangeon, Chabrier jusqu'à rejoindre la conduite de la Touare rénovée il y a quelques années. Cette opération a été engagée cette année. La nouvelle conduite part du garage communal, longe les parcelles en contrebas de la route départementale, puis est enfouie en bordure du chemin de Chabrier, pour desservir La Touare. Débutés fin juillet afin de ne pas impacter les cultures et profiter de la période sèche, les travaux sont aujourd'hui terminés. Les essais et les branchements ont été effectués. Le coût total de l'opération, étude et travaux, s'élève à 104 697 €, avec les participations du Département et de l'Agence de l'eau s'élevant à 38 656 €. La part de financement communal, d'un montant de 66 041 €, est réalisée par un emprunt.



JEAN-LOUIS SERRE, MAIRE DÉLÉGUÉ
EN CHARGE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DES NOUVELLES DE L'ALPAGE



Une saison très sèche qui touche à sa fin. Cependant, même si la descente des bovins est avancée de 2 semaines, le pire a été évité ; la ressource en eau a été suffisante - un peu limitée sur une courte période durant laquelle 68 bovins et 1100 ovins se partageaient les abreuvoirs de Bachillienne.

L'herbe a séché dès juillet, et les animaux ont fait avec, faute de mieux. Ils se sont néanmoins maintenus en forme. Les pluies tombées après le 15 août, qui ont permis une nette repousse sur les plateaux, n'ont pas été significatives en alpage hormis sur quelques zones les plus basses et les plus fertiles. Le troupeau de 1100 moutons, sous la surveillance de Laurent et Pascale (dite Bintou), a pâturé depuis le 10 juin, du col de la Brèche à Châtel, puis au Crousou et au col de l'Aiguille, enfin à Rochassac jusqu'au 15 septembre. Puis les bêtes ont fait le chemin inverse pour terminer en octobre à Bachillienne.

De nombreuses zones embroussaillées ont été repérées. Elles feront l'objet d'un programme important de réouverture du milieu dans les prochaines années.



DES NOUVELLES DU PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS

L'année 2021 avait été exceptionnelle en termes de résultat et cette année voit une consolidation de l'activité.

Alors que la saison n'est pas terminée nous retrouvons quasiment le même chiffre d'affaires réalisé.

La tendance est un ensemble de réservations plus courtes et une forte attraction de notre gîte d'alpage de Bachilienne. C'est de très bon augure car avec la création du tour de l'Obiou cela démontre encore plus l'intérêt touristique de ces infrastructures.

Les retours sont très positifs et les qualificatifs qui reviennent très souvent sont : calme, sérénité, ressourçant, reposant, escapade en pleine nature, étape prisée pour les sorties en vélo, moto, et pour le gîte d'alpage de Bachilienne.

Étonnés par le confort pour un gîte d'altitude (1710m), auquel on peut accéder en voiture (à condition de la redescendre quelques centaines de mètres en-dessous ensuite).

Il y a tout ce qu'il faut, avec une chambre à part et quatre lits, une grande salle de bain. En sus, au pied de la face Nord de l'Obiou, une vue panoramique sur les Écrins.

Avec un accueil de Magalie qui fait l'unanimité tout est pour le mieux.

Bien sûr nous avons encore à prendre en compte des doléances que nous allons mettre en œuvre cet hiver pour répondre aux attentes de nos visiteurs afin d'améliorer leur confort et les services proposés. Je rêve d'une Marmottière réhabilitée qui pourra encore donner une autre dimension à ce magnifique site : un petit paradis sur terre.

CHRISTIAN JACQUET
CONSEILLER MUNICIPAL

LANCEMENT DES ÉTUDES



Marmottière et ancienne école de garçons

13 septembre 2022, 9h, à la mairie siège de Châtel-en-Trièves. La salle du conseil est comble car la commune accueille ce jour deux bureaux d'étude ainsi que les services du Ministère de la cohésion des territoires pour plancher sur la redynamisation de la Marmottière.

Pour rappel, l'équipe municipale, guidée par la commission « alimentation santé » et les résultats du groupe de travail sur le devenir de l'ancienne école de garçons, a pour projet de lancer une cuisine centrale dans l'ancienne cuisine professionnelle de la Marmottière. Cela, afin de confectionner des repas avec les produits du territoire dans l'objectif de constituer un nouveau service alimentaire sur la commune (cantine ouverte à tous dans les locaux de l'ancienne école de garçons, portage de repas à domicile, plats à emporter). 40 000 euros du Plan de relance ont déjà été obtenus pour une remise à neuf de la cuisine et des partenariats nombreux ont été établis, notamment avec l'ADMR, la commune de Mens, la Communauté de communes du Trièves, Pep's Trièves, Trièves Transition Écologie, Les Pouces Vertes, SITADEL.

Ce projet s'inscrit dans les priorités de l'équipe municipale annoncées déjà lors de la campagne de 2020 : revitalisation du Centre bourg de Cordéac, création d'emplois, soutien des filières de production locale, santé publique et intégration sociale. Ce projet est surtout une nouvelle pièce à l'édifice de la commune nouvelle qui entend favoriser la rencontre et les échanges entre populations et l'émergence d'un envie d'agir ensemble. « Cultiver le plaisir du bien manger ensemble sur notre commune et dans le Trièves, le plaisir de se retrouver au-delà de nos différences autour de l'assiette et de pouvoir, ensemble, et par le coup de fourchette, soutenir les filières de production locales destinées à nourrir les citoyens » explique Mme la Maire aux participants.

Ce dossier est tout particulièrement suivi et travaillé par Fanny Lacroix qui est retournée pendant l'année 2021 sur les bancs de l'école de Sciences Politiques afin de construire ce qu'elle appelle « le projet du mandat ». Son mémoire intitulé « Bien manger ensemble à Châtel-en-Trièves » a été primé par le premier prix du jury de l'Académie des territoires au siège national de la Gendarmerie par Mme la Ministre, Caroline CAYEUX, à cette époque Présidente de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Cette implication a permis à la commune d'obtenir ces deux études dont le financement est complètement pris en charge par l'État et la Banque des territoires. Pendant les 6 prochains mois, tous les partenaires plancheront pour définir le modèle économique et de gouvernance de la future cuisine centrale, ainsi que sur les conditions de faisabilité de nouveaux gîtes de groupe permettant le redéploiement touristique du site de la Marmottière.

La population continuera à être associée tout au long du projet.

DU MARRONNIER DU DOMAINE DE TALON À NOTRE FORÊT COMMUNALE



En août 2021, nous nous sommes inquiétés des signes de faiblesse montrés par le marronnier, un des éléments constitutifs de notre patrimoine local.

La commune a sollicité immédiatement le service d'expertise « Arbre Conseil » de l'Office National des Forêts (ONF) qui a programmé une étude approfondie de notre marronnier au moment de la montée de sève, au printemps 2022.

À noter que l'ONF avait déjà réalisé une étude du marronnier à la demande de la Commune, préalablement à la programmation des travaux du Domaine de Talon. Un investissement financier volontaire de la part des élus du mandat précédent pour faire en sorte que cet arbre ne souffre pas des travaux qui seraient engagés. L'ONF avait rendu ses préconisations en matière de mesures de protection à mettre en œuvre, mesures transmises aux bureaux d'étude chargés de la réalisation des travaux.

Le rapport rendu par l'ONF fait état de sérieuses difficultés de l'arbre, interrogeant sa capacité de survie et appelant à des mesures rapides d'adaptation, parmi lesquelles la réduction de la surface de la dalle en pied d'arbre.

Une réunion a donc été sollicitée immédiatement avec le maître d'œuvre, responsable des travaux faits sur le domaine de Talon. Celui-ci a reconnu ne pas avoir suivi l'ensemble des préconisations de 2017, prenant à sa charge les travaux de compensation pour la survie de l'arbre.

C'est ainsi qu'en août 2022 les branches mortes ont été coupées, les plaques de béton désactivé ont été enlevées, le matériau compacté se trouvant sous ces plaques a été remplacé par de la terre végétale, le paillage autour du tronc a été renouvelé, l'arrosage automatique a été remplacé par un arrosage manuel classique.

La Commune fait et fera son possible pour que le

marronnier puisse continuer à accompagner notre vie de village. Cependant seul le temps le dira, avec ses aléas et ses surprises. La décision a été prise de planter de nouveaux arbres dans le parc du Domaine de Talon, en proximité de la place publique. Nous devons protéger les arbres existants mais aussi nous projeter dans l'avenir.

Châtel-en-Trièves possède près de 800 hectares de forêt communale qui souffrent déjà de l'augmentation des températures et de la diminution de la pluviométrie. Le constat est accablant : le réchauffement climatique actuel est 10 fois plus rapide que la capacité des arbres à s'adapter. D'ici 2050 ou 2070, des essences actuellement présentes partout sur le territoire français risquent de disparaître. Pour cela, l'Etat a déployé un dispositif de financement dans le cadre du Plan de relance afin de favoriser la plantation de nouvelles essences d'arbres plus adaptées à l'évolution des températures et à la sécheresse dans les forêts françaises. Châtel-en-Trèves a rejoint cette nécessité d'investissement pour l'avenir. En partenariat avec l'ONF, un peu plus de 4 hectares au-dessus de Peychaud ont été préparés pour accueillir 300 cormiers. Les trous de plantation ont été creusés en septembre et les plants seront mis en place aux mois d'octobre et novembre. Les trouées seront plus ou moins grandes, de 10, 25 ou 40 plants en fonction des contraintes topographiques. Plus il y a de trouées, plus la biodiversité sera accrue. Cette parcelle a été choisie car il s'agit d'une zone de peuplement de pins sylvestres essentiellement, et qu'une mono-essence contribue à fragiliser la forêt. Nous espérons que nos cormiers passeront leur premier hiver et qu'ils feront plein de petits !

PROGRAMME DE VOIRIE 2022

PROGRAMME DE FONCTIONNEMENT

Une enveloppe de 60 000 euros a été programmée au Budget communal - soit une augmentation de 5,26 % - effort budgétaire qui permet de maintenir une qualité de service malgré la hausse significative des prix, notamment du goudron.

L'année n'étant pas terminée, la totalité des travaux n'est pas achevée.

- 1 - **Fauchage et élagage** : 95 % des voies communales goudronnées sont concernées :
 - voies empierrées
 - Ancien chemin de Cordéac - Saint-Sébastien
 - Chemins dans le secteur du Macheny
 - Chemin de Laye
 - Chemin du Baco
 - Chemin du haut de la plaine de la Grange de Morges
- 2 - **P.A.T.A (bouchage de trous)** : un effort conséquent sur ce poste cette année a été consenti. Nous sommes intervenus sur :
 - Chemin des Bayles à l'Echarenne
 - Chemin de Serre Berthon
 - Chemin des Côtes Ouest
 - Chemin des Goirands et des Mottes
 - Chemin de Grignolet
 - Chemin du Baco
 - Chemin du Serre Izard
 - Chemin des Pellissiers (en partie)
 - Chemin des Gachets
 - Les deux chemins de la plaine de Ribeyre
 - Chemin de la Beaume
 - Hameau de Ribeyre jusqu'à la plaine
 - Chemin de Ribeyre (du stop au serre de la Mule)
 - Chemin de Malvezin (en partie)
 - Chemin des Hoches
 - Chemin de Barret
 - Chemin des Guions
 - Chemin des Sources
- 3 - **Déneigement** : Le montant de ces travaux et services s'élève à 34 200 euros.
- 4 - **Travaux restant à réaliser** :
 - Reprise d'un drain sur le chemin de Joigny
 - Reprise d'une traversée de route sur le chemin de Malvezin
 - Remise en forme du chemin du Baco (des Goirands à la plateforme de déchets verts)
 - Élagage au lamier, notamment au niveau de certains lampadaires d'éclairage public.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

La somme budgétée pour ce programme s'élève à 85 000 euros T.T.C.

Les chemins concernés sont :

- Le chemin de Botte dans sa partie basse.
- Le chemin des Bayles à hauteur des blocs de soutènement.
- La ruelle du Petrou à Ribeyre
- Le chemin des Girards au-dessus des Guions
- Le chemin des Achards

Cette année, les prix de l'enrobé ont connu une augmentation significative. De ce fait, l'appel d'offres lancé en juin s'est avéré infructueux, le montant des travaux étant supérieur à l'enveloppe budgétée.

Cette situation nous a contraints à refaire un appel d'offres en diminuant les longueurs des voiries traitées.

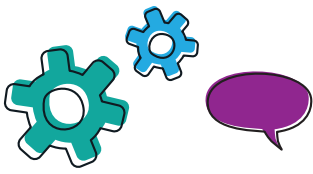
Nous allons prochainement procéder à l'ouverture des plis. Les travaux vont être engagés prochainement.

L'entreprise retenue devrait intervenir à partir du 15 octobre.

Malgré un contexte difficile, nous nous efforçons de poursuivre l'effort entrepris sur la voirie depuis de nombreuses années.

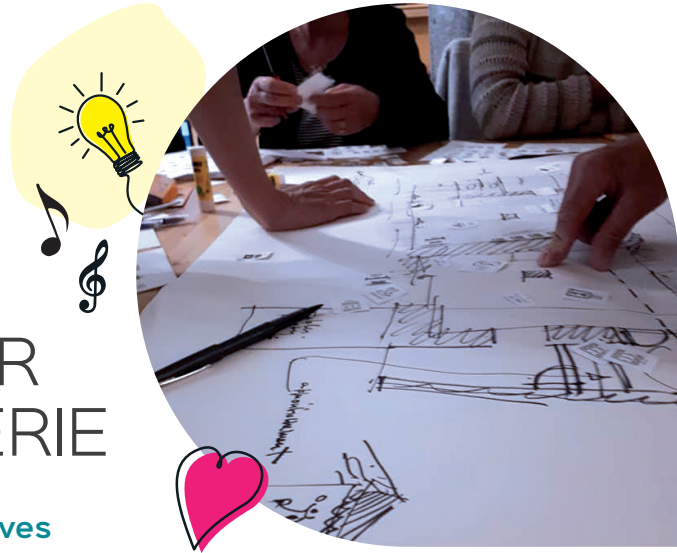
HERVÉ LABADIE

MAIRE DÉLÉGUÉ, EN CHARGE DE LA VOIRIE



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CAFÉ/ÉPICERIE

L'appel à l'engagement des associations de Châtel-en-Trièves et de ses citoyens a été entendu.



Animés par Pascal Desfarges du bureau d'étude Rétiss, spécialisé dans l'émergence de « lieux civiques », les ateliers du printemps ont permis de définir une méthode de travail et de nombreuses contributions pour esquisser le devenir du Café/Épicerie.

Il ressort de cette première phase de travail la nécessité de placer ce lieu « cœur battant de Châtel-en-Trièves » à la croisée de toutes les initiatives, communales, associatives et citoyennes. Un lieu où chacun pourrait se retrouver, pour proposer et pour faire, tout en reconnaissant et en s'inscrivant en cohérence avec les autres équipements communaux et leurs projets : la Marmottière et son projet de cuisine centrale, l'ancienne école de garçons et son projet de cantine pour tous, la salle socioculturelle, l'espace Pierre Arnaud, les jardins partagés, et le temple (futur lieu d'exposition et de développement culturel en lien avec la Maison des Marionnettes).

À noter qu'un atelier spécifique a été consacré à l'expression des enfants et des jeunes de la commune, qui a permis de faire émerger une attente forte de pouvoir trouver dans le lieu un espace pour se rassembler et pour jouer.

Il faut retenir de ces deux mois de réflexion :

- L'aménagement nécessaire de la seconde salle attenante au café, que la Mairie concède aujourd'hui pour stocker du matériel, qui permettra d'accueillir de nouveaux usages (billard, flipper, canapés, et jeux de société) et une ouverture constante du fait de son indépendance avec l'espace aujourd'hui géré par l'association O'Talon. La Commune s'est d'ores et déjà engagée à financer la réhabilitation de la salle en y consacrant 50 000 euros du budget communal.
- Reste à travailler la nouvelle structure organisationnelle du lieu. En effet, tout l'enjeu est désormais de trouver un fonctionnement dans lequel chacun pourrait se sentir acteur et engagé : la commune, l'association O'Talon, les associations du village, et les citoyens qui souhaiteraient aussi s'investir pour le faire vivre. Pour cela un nouveau cycle de réflexion a été ouvert avec Pascal Desfarges au mois d'octobre.



ENFANCE & VIE SCOLAIRE



Une rentrée pleine de nouveauté !

Les 13 enfants scolarisés à l'école de Châtel-en-Trièves ont fait leur rentrée jeudi 1^{er} septembre. L'enseignante, Fabienne Dinne, les a accueillis dès 8h30 dans la cour de récréation. Elle a eu besoin de l'aide de l'ensemble des enfants car la clef de l'école avait disparu ! Par équipe, ils ont dû résoudre des énigmes et enfin retrouver la clef dissimulée dans un pot de farine ! Ouf, l'école peut recommencer !!

Cette année, il y a des élèves dans chaque niveau, du CP au CM2. Dans le cadre du périscolaire, les enfants peuvent s'essayer à de nouveaux ateliers le soir, après l'école (découverte d'un pays, expériences de physique et chimie). Notre PEDT (Projet Éducatif De Territoire) ainsi que notre projet pédagogique ont été réécrits avec l'ensemble des partenaires concernés.



L'ouverture d'un accueil pour les enfants de moins de 6 ans, un acte politique majeur pour Châtel-en-Trièves

Certains d'entre nous ont rêvé d'ouvrir une classe de maternelle sur la commune. Les effectifs nous ont fait revoir cette orientation avec lucidité. Ce moment n'est pas encore venu. Cependant, nous avançons avec réalisme, pragmatisme et vision de long terme. Ne renonçant pas aux ambitions que nous avons pour notre commune.

Une première étape fondamentale est déjà de pouvoir accueillir les enfants de moins de 6 ans sur nos temps d'accueil périscolaire afin de rendre plus facile l'organisation des familles. La réhabilitation des locaux du rez-de-chaussée de l'ancienne cure nous a permis d'obtenir l'agrément des services de la Protection Maternelle et Infantile. La reconnaissance officielle de notre Accueil Collectif de Mineurs pour 10 places Petite Enfance et un conventionnement avec labélisation Plan Mercredi avec les services de l'Éducation Nationale et la CAF, permettent désormais à la Commune d'ouvrir ses portes aux plus petits. Un acte symbolique fort qui marque une première victoire. Nos enfants de moins de 6 ans peuvent désormais rejoindre les enfants de notre école le soir après l'école ainsi que le mercredi matin.

SANTÉ

Votre santé nous intéresse

Notre système de santé, s’il reste un des plus performants et protecteur du monde, traverse cependant une crise importante notamment du fait du manque de médecins. Si la suppression du numérus clausus devrait permettre une amélioration notable de la situation dans une dizaine d’années, nous devons mettre en place en attendant des solutions « sur mesure » d’adaptation sur les territoires. En cela la Commune a un rôle majeur pour faire émerger les difficultés que vous rencontrez, les relayer et aussi, tenter, avec ses moyens et en en relation avec les acteurs médicaux, de mettre en place des mesures d’accompagnement, notamment pour les publics les plus vulnérables. Cela peut être d’accueillir un médecin itinérant dans nos locaux, de mettre en place des solutions de télémédecine, ou encore de nous servir de la navette pour emmener des personnes non véhiculées vers des maisons médicales.

Vous trouvez avec le journal un questionnaire sur votre accès aux soins de santé. Nous vous remercions par avance de le remplir et de nous le faire parvenir en mairie.

Lutte contre les violences infra-familiale : Alexia Guillet, votre Élu Rurale Relais de l'Égalité

À la suite du Congrès des Maires de France qui s’est tenu dans l’Yonne en octobre 2021, durant lequel notre Maire Fanny Lacroix a eu l’honneur et la charge de porter et d’animer le thème consacré à « La Femme, la République, la Commune » devant plus de 500 congressistes, l’Association des Maires Ruraux de France (AMRF) a remporté un appel à manifestation d’intérêt interministériel avec son action « Élu Rural Relais de l’Égalité » (ERRE). Cette action s’inscrit dans la lutte contre les violences intrafamiliales (VIF). ERRE cherche à mettre à profit la place essentielle des élus ruraux, du fait de leur proximité avec leurs concitoyens et de leur présence au plus près du terrain pour lutter contre ce fléau des violences intrafamiliales, car 50% des féminicides se produisent en milieu rural, alors qu’un tiers seulement de la population y vit.

Par délibération municipale du 11/05/2022, Alexia Guillet a été désignée « Élu Rurale Relais communal de l’Égalité » au sein de la commune de Châtel-en-Trièves, pour être à l’écoute des victimes de violences, pour les accompagner vers des structures adaptées, pour assurer le suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences.

Les victimes ne reconnaissent pas forcément leur statut de victime, donc le rôle d’Alexia Guillet est de les recevoir en toute sécurité et confidentialité, dans le respect de l’anonymat, de les accompagner pour rompre leur isolement, de les rassurer, de les guider dans les procédures et de s’assurer qu’elles sortent de leurs situations de violence.

Tout le monde peut être concerné : enfant, jeune fille, jeune femme, personne âgée, fille, mère, grand-mère.

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

Les violences physiques, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et les cyber-violences sont punies par la loi, ainsi que les menaces et les humiliations.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte les décisions et les goûts					Accepte tes ami-e-s et ta famille					A confiance en toi					Est content quand tu sens épanoui					S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble				
T'ignore des jours quand il est en colère					Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose					Rabaisse tes opinions et tes projets					Se moque de toi en public					Te manipule				
Est jaloux en permanence					Contrôle tes sorties, habits, maquillage					Fouille tes textos, mails, applis					Insiste pour que tu envoies des photos intimes					T'isole de ta famille et de tes ami-e-s				
Te traite de folle quand tu lui fais des reproches					"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît					Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe					Menace de se suicider à cause de toi					Te touche les parties intimes sans ton consentement				
Menace de diffuser des photos intimes de toi					T'oblige à regarder des films pornos					T'oblige à avoir des relations sexuelles														
PROFITE Ta relation est saine quand il...						VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...						PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...												

VOUS AVEZ DES DROITS, QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION PERSONNELLE
Pour contacter Alexia Guillet : alexia.guillet@chatel-en-trieves.fr ou 06.71.59.91.35

I DE LA *Culture*



Devrions-nous aujourd'hui dans nos villages de France, dans notre Commune, en être réduits - lorsqu'on parle, lorsqu' « on veut vivre Culture » - à nous résoudre à ce que notre société puisse accepter que, derrière ce mot, tout se joue essentiellement au sein de la vaste panoplie du déferlement d'images de nos écrans ?

Certes, dans ce fourre-tout au milieu duquel par moment nous retrouvons des évocations de ces richesses qui font la France, que pour la plupart d'entre nous nous revisitons ou visitons : des lieux, des pratiques artisanales, des événements festifs, des villes avec leurs musées, des paysages et des gens qui vivent ou ont vécu des époques et des traditions qu'ils font peut-être encore exister, en sont la substance ? Que reste-t-il de notre histoire, de nos traditions, de nos richesses patrimoniales, de nos édifices, de nos moments de joies et de peines partagées ? Dans cette France des Chemins de Traverse, dans notre Châtel-en-Trièves ?

L'Une et l'Autre ne sont-elles pas liées par cette incroyable aventure humaine qui les a faites, et que force est de constater que dans celles-ci, dans ce monde effréné où tout va si vite avec l'avènement du numérique, les événements heureux ou dramatiques dont l'un chasse l'autre à peine en avons-nous eu connaissance, se développe un immense vide.

Où sont nos gens et avec Eux et Elles, Nous, qui ont fait et font encore cette formidable diversité qui contribue à ce qu'était et est encore cette Culture qui ne se réduit pas à ce que nous ne soyons que de simples spectateurs et non des

acteurs de la Vie : ces artisans des mille métiers qui, avec leurs mains et leur tête remplie de belles choses, les céramistes, les alpagistes qui nous racontent le pays des saisons, les chanteuses et chanteurs de nos associations, les comédiens d'une saison qui repartent pour d'autres histoires, les chasseurs de nos deux associations de chasse, les sculpteurs, les « liseurs », qui parfois écrivent aussi notre pays de montagne ou de voyages dans des lointains intérieurs. Et également nos Anciennes et Anciens qui se remémorent le passé de Cordéac et de Saint-Sébastien, notre Châtel-en-Trièves, et ainsi nous disent la terre sur laquelle ils ont vécu, et avant eux les générations qui les ont précédés, accueillant tant de nouveaux venus ici pour travailler ou simplement entreprendre une nouvelle vie en tissant des liens ? Ces liens qui deviennent à leur tour précieux, qu'ils font de cette communauté une extraordinaire chose que nous sommes si nombreux à vouloir qu'elle ne se perde pas dans les méandres de cet avenir incertain où chacun cherche sa place. Cela se fait dans la joie, et aussi dans la peine des peines et des souffrances partagées. Ça pourrait se nommer « le vivre ensemble ».

À Châtel-en-Trièves, la culture c'est déjà tout cela. La vie associative, qui réunit les artistes dont nous avons parlé précédemment. Ils sont en notre esprit Ceux que nous approchons ; nos voisins de village, et des villages alentours, ils sont bien là réels et vivants.

La richesse du milieu naturel dans lequel nous baignons est incroyablement magnifique. Il suffit pour cela de penser à lever les yeux, tant elle est présente cette nature à Châtel-en-Trièves, presque

vierge en certains lieux, ou harmonieusement organisée par des générations d'agriculteurs et de forestiers, que nous finirions parfois par nous y accoutumer, jusqu'à ne plus regarder cette merveille qu'elle nous offre, les odeurs dans les travaux des saisons, les parfums des plantes, les chants et les cris des bêtes, les sensations de vivre au sein même d'un irremplaçable trésor. Il suffit de se pencher sur ce que cela représente pour toutes Celles et Ceux qui viennent chez nous en apprécier les bienfaits. De les entendre.

Et pourquoi pas aussi à cette occasion, à l'heure du changement climatique, de leur faire un peu admettre que tout cela « ne tombe » pas que du ciel. L'eau qu'ils consomment, en bas dans les cités urbaines, l'air que les forêts et les herbes de nos montagnes régénèrent, l'énergie des barrages sur le Drac, tout cela est si précieux et si menacé, comme cet art de vivre qui est celui des sociétés rurales, c'est aussi du patrimoine. Et nous en sommes en quelque sorte les garants.

C'est pourquoi, la municipalité travaille à ce que ce patrimoine, et ces richesses diverses, soient préservés autant que faire se peut, à commencer par la plus sacrée- la richesse immatérielle de la Pensée humaine et de la Vie. Pour cela, l'engagement de tous Ceux et toutes Celles qui le peuvent – au sein des associations existantes, de celles à venir – est si important. Nous avons décidé de faire de Châtel-en-Trièves « Le Village des Marionnettes ». À Cordéac c'est la Musique Sacrée et les Chants du Monde qui retentiront dans notre belle église, avec des partenariats conclus avec l'École de Musique de la Mure, et d'autres à venir. Ainsi qu'au Temple, et à Talon pour des activités musicales plus diverses de musique profane. Également sur l'ensemble de nos bourgs et hameaux lorsque des initiatives associatives et professionnelles de qualité ou d'amateurs se manifesteront, en en faisant la promotion par diverses actions et en y associant notre jeunesse. Lorsque nous avons pris avec le Conseil municipal antérieur et celui-ci, avec les parents, et Vous, la décision de sauver l'école, c'est de l'avenir de notre commune et de ses enfants – pour lesquels nous avons fait serment de nous

réunir avec cette belle formule empruntée à notre Maire : « Il faut tout un village pour élever un enfant » - dont nous nous sommes inquiétés. Cela vaut pour la vie et la survie de notre communauté.

Nous raviverons certains des événements qui se tenaient déjà antérieurement sur nos bourgs, en l'Église de Cordéac et au Temple de Saint-Sébastien, pour ce qui est de la vie musicale et du Chant Choral. Nous le ferons en accueillant par des partenariats déjà engagés antérieurement et d'autres à promouvoir. La vie associative est notre affaire à tous. La plus grande attention sera portée pour que celle-ci puisse perdurer. Nous ferons l'inventaire des richesses du Bâti de caractère, qui n'a pas été entrepris de façon pérenne, et d'abord en veillant et en racontant ensemble l'histoire de nos deux édifices culturels qui ont une origine millénaire et dont les richesses sont authentiques bien qu'insoupçonnées, que les générations actuelles ignorent parfois. Comment nous les avons conservés en nos mémoires, en nos archives. Et nous veillerons à ce qu'ils ne se dégradent pas. Nous nous appuierons sur la bonne volonté de Ceux qui partagent ce désir.

La déléguée à la vie associative se consacrera à donner les nouvelles des associations et la commune fera son possible pour que celles-ci puissent exercer leurs activités en de bonnes conditions. Nous veillerons à ce que nos enfants sachent tout cela sans attendre que la vie les entraîne ailleurs et qu'ils reviennent ici épisodiquement « en ayant oublié d'où ils viennent » comme on le dit communément.

Voilà ce que nous désirions vous exposer après ces deux années si particulières que nous venons de vivre, et ce qui guidera nos actions à venir. Nous les conduirons avec les divers acteurs, ici, et également Ceux qui sont en charge de ces questions tant à la Région, qu'au Département, et dans les organismes vers lesquels nous nous sommes tournés pour ce qui est des Bâtiments patrimoniaux.

**JEAN PIERRE AGRESTI, PREMIER ADJOINT,
DÉLÉGUÉ À LA CULTURE ET À LA VIE ASSOCIATIVE**

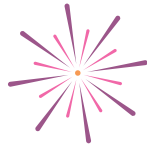


PHOTO : RVÉ MILLIARD

UN ÉTÉ FESTIF

Évènements, festivals, fête du village.
La Vie Associative à Châtel-en-Trièves.

Après deux années de restrictions sanitaires, enfin un vrai programme festif au village en 2022 : nos associations se sont mises en quatre, pour organiser des spectacles et animations diversifiées tout au long de cet été très chaud !

À Cordéac comme à Saint-Sébastien, vous avez pu écouter des concerts, danser, voir des films ou des spectacles de marionnettes, d'accro-yoga, de théâtre.

Parmi les festivités estivales :

- d'abord, début juillet, le **Châtel'Fest** : un après-midi de spectacle plein air et 2 longues soirées de concerts de qualité au hameau des Gautiers, organisés par la Compagnie de la Lune
- résidence **accro-yoga** à Saint-Sébastien pendant tout le mois de juillet, avec spectacles à O'Talon chaque samedi
- **nombreux concerts accueillis par O'Talon** de juin à septembre : musique et danse Klezmer avec Shakshuka, Keren Esther Trio, une voix magnifique et une grande sensibilité qui a su émouvoir son public, le groupe Tchoukhtches (musiques du monde)
- **La Pulse à l'Oreille** (22 et 23 juillet) à Saint-Sébastien : festival de musiques de tous styles, sous chapiteau, avec un spectacle de cabaret acrobatique le samedi
- **2 soirées ciné plein air** (1^{er} et 29 juillet), organisées par Ciné Châtel, l'une à Saint-

Sébastien (« Top Gun »), l'autre à Cordéac (« Les Folies Fermières »), qui ont connu un réel succès, car on appréciait la fraîcheur nocturne, pendant cet été caniculaire

- **Festival « À 2 mains »** : organisé par l'association Le Village des Marionnettes du 13 au 14 août sur le Domaine de Talon : nombreuses animations, spectacles de marionnettes pour tous âges et concert gratuit le samedi soir
- **Vogue à Saint-Sébastien**, le dernier week-end des vacances, par le Comité des Fêtes de Saint-Sébastien (Saint-Séb Animé) : repas, bal, concours de pétanque, vide-greniers et autres animations. Le feu d'artifice n'a pas pu être tiré conformément aux directives préfectorales, ayant trait au risque d'incendie.
- et à la rentrée les 9 et 10 septembre, **2 soirées théâtrales** accueillies par la Commune, organisées par Anne Garin : « Théâtre et fraternité » à la salle Pierre Arnaud.

La plupart des organisateurs avaient bien sûr prévu de la restauration et une buvette, et communiqué largement dans tous les médias, ce qui nous a amené du public de tout le Trièves, et de toute la région : les associations contribuent largement au rayonnement de notre commune !

Le point positif, c'est que certaines de ces associations se sont rencontrées pour des partenariats, échanges de services, de prestations ou de matériel sur leurs festivals, gestes certes très symboliques parfois, mais c'est un premier pas. Nous espérons que ces rencontres et mutualisations vont se multiplier.

Rendez-vous très bientôt pour animer notre commune de Châtel-en-Trièves toute l'année, et pas seulement en été : rassembler les habitants de tous nos hameaux sur des activités diversifiées : culturelles, sportives, et citoyennes.



DOMINIQUE VÉTIER,
DÉLÉGUÉE À L'ÉVÈNEMENTIEL

UNE FÊTE DU VILLAGE RÉUSSIE !!!

m.labadie130@gmail.com - [f](#) comitestseb



Après deux ans sans animation, c'est avec grand plaisir que les membres du Comité des Fêtes « Saint Seb Animé » ont pu organiser la traditionnelle fête du village le dernier week-end d'août.

Le concours de pétanque fut un succès avec 50 doublettes : un record depuis de nombreuses années ! Le samedi soir, 80 personnes sont venues déguster le traditionnel petit cochon à la broche et son gratin dauphinois.

Malheureusement, avec l'arrêté préfectoral concernant la sécheresse, le feu d'artifice a dû être annulé. Néanmoins, le public était au rendez-vous pour danser et faire la fête toute la soirée.

Au petit matin, une trentaine d'exposants se sont installés pour le vide-greniers et marché des producteurs. Chacun a pu trouver son bonheur à un prix raisonnable. L'après-midi, il y en avait pour tous les goûts et dans tous les espaces :

- Dans le temple : relaxation sonore avec Monique Dalbe, sophrologue, habitante de la commune.
- Dans l'espace Pierre Arnaud : Balades à poney proposées par notre Centre équestre « La ferme Léon Ninette », tir à la corde et tir à l'œuf pour petits et grands.

- Dans les jardins partagés : des animations proposées par l'association « Graines de Partage ».

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis que cette fête du village soit encore une fois un moment de convivialité, de partage et de festivités. Merci aux participants d'être venus si nombreux tout au long du week-end. Merci au comité des fêtes de Cordéac, de Saint-Jean d'Hérans, à l'Association O'Talon, à la Ferme Léon Ninette, à Monique Dalbe, à l'association « Graines de Partage » et à la municipalité de Châtel-en-Trièves. Merci également à Didier Patrino, correspondant au Dauphiné Libéré qui immortalise tous ces bons moments. Sans oublier tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Merci également à toutes les personnes qui nous ont aidés spontanément. Et un grand merci à nos employés communaux, Tom et Benoît.

Les projets futurs seront établis très prochainement.

Si vous désirez vous investir dans le Comité des Fêtes ou ponctuellement lors de certaines manifestations n'hésitez pas à nous contacter.

MATHILDE LABADIE, PRÉSIDENTE
DU COMITÉ DES FÊTES DE SAINT SÉBASTIEN

CHÂTEL S'AMUSE

alluis.janick@gmail.com

C'est avec un immense plaisir que nous avons pu présenter notre spectacle (programmé en 2020) le samedi 30 avril 2022. Comme à son habitude, le public était au rendez-vous dans la salle Pierre Arnaud, où pas moins de 200 personnes s'étaient rassemblées.

Au programme : des chants, des sketches, des poésies, et surtout de la bonne humeur... Nos répétitions ont repris le 30 septembre, dans l'objectif de préparer un nouveau spectacle, que nous donnerons au printemps. Cette année, 8 personnes rejoignent le groupe chants et de nouveaux talents sont prêts à s'investir dans des sketches. Notre petite troupe se réjouit de cette nouvelle dynamique, qui consolide encore les liens entre nos deux villages. Nous remercions la municipalité qui nous permet d'utiliser ses salles pour les répétitions, Patrick pour sa persévérance, et Paul qui met en mémoire tous ces bons moments.

JANICK LABADIE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « CHÂTEL S'AMUSE »



FESTIVAL PLUVIEUX, FESTIVAL HEUREUX !

florence.blanchet@chatel-en-trieves.fr



PHOTO : RVÉ MILLIARD

Cette année 2022 a commencé bien tristement pour notre association, car notre ami René Barthalay en était le trésorier. Nous avons renouvelé notre Bureau et élargi notre Conseil d'Administration à la fin du mois d'avril. Nous avons finalisé une convention tri-annuelle avec la Mairie de Châtel-en-Trièves initiatrice de ce beau projet ambitieux de faire de Châtel le Village des Marionnettes. Cette convention précise les engagements réciproques entre la Commune et l'association « Le village des Marionnettes de Châtel-en-Trièves ».

En juin, la Commune a accueilli une jeune stagiaire étudiante à Sciences Po, dont la mission était d'étudier le développement du Village des Marionnettes. Elle a aussi pendant son stage, créé le site web de notre association, dont voici l'adresse : villagedesmarionnettes.com

Au printemps nous avons reçu les agents des différents Offices de Tourisme du Trièves, et du service Tourisme de la Communauté de Communes, pour une présentation de l'association et une visite de la Maison des Marionnettes, ce qui a permis de nous faire connaître davantage en Trièves : la fréquentation de la Maison a d'ailleurs bien augmenté, en nombre et en diversité, dès cet été. Depuis cette année, la Maison des Marionnettes est référencée sur la Route des Savoir Faire du Trièves, dans le domaine culturel, ce qui améliore notre visibilité.

Notre association est fière de participer à une offre de tourisme familial et pas seulement en haute saison,

mais tout au long de l'année, grâce à l'ouverture régulière de ce petit « musée interactif » qui va évoluer chaque année.

Au printemps dernier, a été organisée une semaine d'ateliers de fabrication de marionnettes, encadrés par les marionnettistes professionnelles de la Compagnie Théâtre Talabar, Sandrine et Marie. Les stagiaires, de toutes générations, ont joint leurs créations dans une exposition de personnages sur le thème du cirque, qui enrichit notre Maison des Marionnettes depuis 5 mois. Et nos deux artistes ont présenté en clôture, devant 70 spectateurs enchantés, le spectacle « Au jardin de Jeannette » à la salle Pierre Arnaud.

Et bien sûr, nous avons organisé un événement auquel personne n'a échappé, c'est la 2^e édition du festival « À 2 mains », les 13 et 14 août, aidé par la commune : une belle réussite, malgré la météo peu favorable du dimanche ! Tous les spectacles, y compris les « off » invités, ont rencontré leur public : des plus jeunes (dimanche matin, sous chapiteau) aux adultes (samedi soir) et aux familles, au Théâtre de verdure. Les nombreuses animations ont été suivies avec plaisir par les festivaliers, et la restauration-buvette n'a pas chômé. Grâce aux partenariats avec bon nombre d'associations du village, ce festival fut un festival pluvieux, mais heureux !

**L'ASSOCIATION « LE VILLAGE DES MARIONNETTES
DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES »**

DES MARIONNETTES HABITENT DANS VOTRE VILLAGE

theatretalabar@sfr.fr

Nous sommes installées à Saint-Sébastien depuis 2 ans maintenant et sommes très heureuses de faire partie de la dynamique de la commune de Châtel-en-Trièves. Nous remercions les élus, les associations partenaires et les habitants pour l'accueil qui nous a été fait.

Notre compagnie se compose de 2 à 3 marionnettistes qui ont donné naissance à 94 marionnettes, des timides, des audacieuses, des aventurières, des menteuses, des naïves, des peureuses... Ensemble, nous allons raconter nos aventures aux enfants de Pralognan, aux minots de Lilignod, aux gamins de Saint Sorlin et aux gosses de Biscarosse...

Les curieux désireux de nous rencontrer, venez pousser la porte de notre atelier (salle papillons) vous êtes les bienvenus.

LA COMPAGNIE THÉÂTRE TALABAR



CINÉ CHÂTEL

cine.chatel@gmail.com



Grâce à l'Écran Vagabond du Trièves, l'association « mère » qui regroupe environ 14 villages et une salle fixe à Clelles, Ciné Châtel vous apporte des films un mois après leur sortie nationale, à Cordéac, à la salle socioculturelle, pour un prix très modique et dans de très bonnes conditions de confort : fauteuils inclinables, son et écran de qualité.

Cette année, en janvier, notre association a hélas perdu brutalement l'un de ses membres, Gérard Fabre, présent et impliqué depuis 2014. Mais l'équipe repart agrandie de 3 personnes, et très motivée après les restrictions des années Covid, très dures pour le cinéma en salle... Les élèves de l'école de Châtel bénéficient 3 fois par an de projections dans le cadre de « École et Cinéma » : ainsi ils peuvent découvrir des trésors de la culture, anciens ou récents (de Charlie Chaplin et Jacques Tati à Kirikou, et autres films d'animation de qualité) et se familiariser avec le grand écran, grâce à l'Écran Vagabond et Ciné Châtel, et à leurs bénévoles ravis de projeter ces beaux films à une vingtaine d'enfants : pour certains, en 2021 c'était une découverte du grand écran !

Cet été, à Châtel nous avons proposé deux projections en plein air : la première a eu lieu le 1^{er} juillet devant le café/Épicerie O'Talon, sur la place de la Mairie, avec le blockbuster « Top Gun ». Et la seconde, comme les années précédentes, dans la cour de l'école de Châtel à Cordéac, avec la comédie « Les folies fermières » le 29 juillet à la tombée du jour. Ce fut un franc succès, avec plus de 60 spectateurs petits et grands qui ont bien ri !

Et pour ceux qui ne sauraient pas où trouver les programmes, actualisés en permanence, c'est ici :

<https://www.ecranvagabond.com/cordeac-salle-des-fetes/venue/5-chatel-en-trieves-salle-des-fetes>

Notre contact : cinechatel@gmail.com : écrivez-nous pour recevoir la lettre mensuelle d'info.

Bien sûr nous posons des affiches chaque mois à O'Talon, et aux abribus des 2 villages, avec description succincte des films. Alors, venez, et abonnez-vous : pour 7€, vous aurez droit au tarif réduit de 3,50€ (au lieu de 4,50€), dans toutes les salles du Trièves... sauf si vous avez moins de 18 ans ou êtes étudiant ou en recherche d'emploi > tarif réduit automatique.

À bientôt, un vendredi soir en salle socio !

L'ÉQUIPE DE CINÉ CHÂTEL : MARIE-FRANCE BONNET, FRED LALOUETTE, TOM JAIL, ÉRIC CLAUDE, GÉRARD BATOUX, JOSETTE GARCIN, FLORENCE BLANCHET, DOMINIQUE VÉTIER

ADIEU *Jean*



Le 22 septembre 2022. À l'âge de 90 ans, Jean Turc nous a quittés, ou comme il aurait pu sortir spontanément de son registre d'expression dont on se délectait, « *le Tout-Puissant a eu besoin de moi* ». Né à Cordéac, au hameau de Ribeyre, il aimait rappeler qu'il était resté un Ribeyrou alors qu'il était domicilié à Mens.

Très jeune, il a secondé ses parents sur la ferme familiale qu'il a exploitée en double activité par la suite jusqu'à ses 80 ans, très souvent aidé par son épouse Bernadette et sa fille Nathalie.

Passées ses obligations militaires et son permis poids lourds en poche, il a exercé le métier de chauffeur de camion en premier lieu avec son frère Dédé et dans d'autres entreprises. Cette activité l'a conduit à transporter une multitude de denrées : foin, paille, grain, lait, bois, semences, engrais et divers matériaux de construction. À l'époque, les chargements et déchargements des camions étaient très peu mécanisés et s'effectuaient souvent à dos d'homme, comme il disait « tout au treuil d'Adam ».

Il était un de ces hommes incontournables qui font partie du décor, connu et apprécié de tous aux quatre coins du Trièves, et bien plus. Il faisait bon le rencontrer, avec sa barbe légendaire ; son surnom de « barbu » lui allait comme un gant. À la belle saison, on le voyait sur son tracteur, très souvent torse nu ou plutôt en « chemise d'Adam », quelques fois un grand mouchoir noué aux quatre coins, posé sur son épaisse chevelure pour se protéger un peu du soleil brûlant.

Une image légendaire restera aussi dans la mémoire de nombreuses personnes, avec son frère Dédé en hiver, se réchauffant autour d'un tonneau dans lequel ils faisaient feu de tout bois.

Comme il disait « *on a eu tellement de mésaventures qu'il y aurait de quoi écrire un livre* », qui malheureusement n'a pas été réalisé à ce jour. En revanche, quel bonheur d'avoir pu recueillir son témoignage qui paraîtra prochainement dans le film que nous réalisons sur l'Alpage de Bachilianne qu'il a tant apprécié.

Jean, il ne sera pas possible de t'oublier, tu peux compter sur nous pour honorer ta mémoire.

La municipalité présente toutes ses condoléances à la famille.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

DEMANDES DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Pour effectuer une demande de logement, celle-ci peut se faire, soit par l'envoi d'un mail, soit par courrier déposé en mairie en indiquant la taille du logement souhaité et en précisant la composition du foyer. Lorsqu'un logement se libère, le service vous recontacte afin que vous confirmiez votre demande accompagnée des pièces constitutives au dossier nécessaires à son étude par la commission municipale d'attribution des logements.

RECENSEMENT DES JEUNES GENS ATTEIGNANT L'ÂGE DE 16 ANS

À son 16^{ème} anniversaire, chaque jeune Français doit prendre rendez-vous en mairie afin de procéder à son recensement. Cette démarche permet de faire le lien avec le centre militaire de Varcès où se déroule la journée d'appel, et également de vous fournir une attestation de recensement qui vous sera demandée lors du passage d'un examen ou encore pour le permis de conduire. Le recensement est aussi l'occasion de procéder à votre inscription d'office sur les listes électorales de la Commune.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Chaque résident peut demander son inscription sur les listes électorales de la Commune à tout moment, soit directement par internet sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>, soit par courrier en envoyant celle-ci en mairie à l'aide de l'imprimé CERFA n°12669*02 disponible sur www.service-public.fr, ou en la déposant en mairie par vous-même ou un tiers dûment mandaté muni de l'ensemble des pièces exigées constitué d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.



DÉCHETS VERTS

Vous pouvez déposer vos déchets verts sur la place de dépôt communale aménagée à cet effet. Celle-ci est située au bout du chemin du Baco à Saint Sébastien. La récupération des clés se fait du lundi au vendredi pendant les horaires de secrétariat, et les week-ends - demande et récupération des clés le vendredi aux heures d'ouverture de la Mairie. Les végétaux sont périodiquement broyés, c'est pourquoi il est indispensable de ne déposer que du déchet vert. Pas de palettes ou bois avec clous et autres objets métalliques ou minéraux. Le tas de compost est à la disposition des habitants. Vous pouvez vous servir.

NOUVEAUX RÉSIDENTS

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. Cette démarche est indispensable afin de pouvoir vous inscrire dans les bases de données pour les factures d'eau, d'ordures ménagères et pour la mise à jour de l'adressage des courriers municipaux.

AVIS DE DÉCÈS

- Luc BRACHET de Masserange.
- Gérard FABRE des Pelissiers.
- René BARTHALAY des Guions.
- Michel BARD.
- Nadia COTTA des Goirands.
- René GIRARD de Malvezin.

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18	Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.....	08 10 15 33 33
Gendarmerie	17	Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
SAMU	15	PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Mairie.....	04 76 34 92 79	Conseillère en économie sociale et familiale....	04 76 34 64 94
Pharmacie de garde.....	3915	Communauté de communes.....	04 76 34 11 22
SIAD.....	04 76 34 67 83		
ADMR.....	04 76 34 66 67		

ASTREINTES MAIRIE (problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel : **04 76 34 83 04**
Laissez votre message. Vous serez rappelé par l'agent technique d'astreinte qui prendra en compte votre demande. Merci de respecter la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



Directrice de la publication : Fanny Lacroix / Mise en page : S. Basso / Imprimerie :
Mairie de Châtel-en-Trièves

l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°10
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES - 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr - www.chatel-en-trieves.fr